

Termes de référence

Évaluation externe de la phase 2 de l'Initiative ELAN-Afrique dans le cadre de la convention de financement CZZ 2031 01 T entre l'OIF et l'AFD

1. Contexte et justification

L'Initiative « École et langues nationales » en Afrique (ELAN-Afrique), de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) est une offre de la Francophonie en réponse au défi de l'amélioration de la qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne. Cette Initiative propose un appui différencié à des pays membres de la Francophonie pour l'introduction maîtrisée et réussie de l'enseignement bi-plurilingue au primaire (langues nationales africaines-français).

Au cours de la première phase de l'Initiative (2012-2016), huit pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal) ont bénéficié de l'appui technique et financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de ses partenaires (le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Agence française de Développement (AFD)) pour la mise en œuvre de leurs plans d'action nationaux en faveur de l'enseignement bi-plurilingue au primaire. La Phase 1 portait surtout sur le plaidoyer, les choix didactiques, les méthodologies et les dispositifs d'accompagnement.

En 2013, pour améliorer la maîtrise de la lecture-écriture, et de fait améliorer les apprentissages fondamentaux des élèves, un dispositif expérimental dénommé « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français », a été mis en place dans les huit pays ELAN, avec le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation (PME).

A cet effet, une approche pédagogique de l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture en contexte multilingue (approche ELAN) a été développée et expérimentée durant deux ans dans 10 écoles primaires dans chaque pays¹. Des acteurs nationaux ont ainsi bénéficié de plusieurs formations et ateliers de renforcement de capacités (régionaux et nationaux) visant la maîtrise de l'approche ELAN de l'enseignement-apprentissage de la lecture-écriture. Des missions de suivi pédagogique régulières ont permis d'apprécier le degré d'appropriation de l'approche par les acteurs de terrain.

¹ 10 écoles primaires par pays, 2 classes par école, 1 langue nationale expérimentée par pays. Excepté au Bénin, où seules 5 écoles ont fait partie de l'échantillonnage testé.

Le dispositif avait été soumis à deux évaluations externes. Une évaluation² des acquis scolaires conduite par le Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) réalisée entre 2015 et 2016, et une seconde évaluation³ du dispositif du projet pilote a été conduite par Le Vif du Sujet en 2016.

Les résultats positifs de cette expérimentation ont conforté la volonté des pays à choisir l'enseignement bilingue comme option durable de développement de leurs systèmes éducatifs.

C'est ainsi qu'une seconde phase (2016-2023), a démarré avec l'adhésion de quatre pays supplémentaires.

Les objectifs poursuivis s'inscrivent dans le prolongement de ceux de la phase 1. Bien plus, face à une forte demande des pays d'étendre le modèle bilingue à davantage d'écoles, à plus de langues ou encore de généraliser à moyen terme l'enseignement bilingue à tout leur système éducatif, la seconde phase d'ELAN ambitionne d'accompagner les pays qui ont entrepris le déploiement d'un curriculum bi ou multilingue dans l'enseignement à partir du primaire.

Accompagner et consolider les acquis des pays en généralisation de l'enseignement bilingue (Burundi et Madagascar), appuyer l'extension/généralisation en renforçant les dispositifs de mise à l'échelle (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, RD-Congo et Sénégal) et introduire l'expérimentation de l'approche ELAN en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo. A la recherche d'un argumentaire pour le passage à l'échelle, une évaluation des acquis scolaires dont le rapport est en cours de finalisation a été conduite par le PASEC dans les trois pays en expérimentation.

Au terme de la phase 2 du programme ELAN, il semble important d'évaluer ce que le dispositif a apporté aux pays partenaires en réponse à leurs besoins différenciés dans l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages au cycle primaire. Il s'agit donc d'analyser le dispositif et les résultats obtenus par le programme au regard des besoins des pays et des effets attendus. Il s'agit, entre autres, de mesurer ce qui a été accompli aux niveaux international et national, et de tirer les enseignements afin de guider ses orientations futures dans la perspective de la phase 3.

2. Présentation de la Phase 2 d'ELAN

La deuxième phase a été lancée en juin 2016 à Abidjan avec l'adhésion de quatre (04) nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Togo) faisant ainsi passer le nombre de pays partenaires de l'initiative de 08 à la phase 1 à 12 pour cette phase 2, avec à nouveau une contribution financière de l'AFD qui s'ajoute à celle de l'OIF et celle des pays partenaires.

Elle est structurée en deux composantes :

Composante 1 : accompagner les ministères de l'éducation des pays partenaires à conduire les réformes relatives à l'enseignement bilingue et les travaux préparatoires nécessaires à sa prise en

² *Rapport de l'évaluation des acquis des élèves ELAN-Afrique phase 1 2013-2015* du CREN (Isabelle Nocus, Philippe Guimard et Agnès Florin), mai 2016, publié par l'OIF

³ *Rapport de l'évaluation externe du projet pilote « apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français » de l'initiative ELAN-Afrique*, Le Vif du Sujet, juillet 2017

compte dans les plans sectoriels nationaux (aménager les programmes scolaires, concevoir le matériel didactique approprié, former des formateurs et des enseignants, informer et sensibiliser les acteurs, suivre et évaluer les activités et les acquis scolaires).

Composante 2 : créer un dispositif international d'appui à l'enseignement bilingue au sein des institutions de la Francophonie. Ce dispositif international apporte un appui technique, scientifique et méthodologique aux pays en vue d'une introduction progressive et maîtrisée de l'enseignement bilingue (expertise scientifique et capitalisation, échange d'expériences, formation de formateurs, suivi-évaluation, site web pour le partage des supports didactiques bilingues et des travaux didactiques sur l'enseignement bilingue, évaluation des compétences langagières des élèves).

Cette phase 2 vise donc à consolider les capacités des pays à pérenniser l'enseignement bilingue, à faire effet de levier sur les politiques nationales par un passage à l'échelle de l'appui technique en favorisant l'articulation des différents financements / bailleurs ainsi que l'émergence et la complémentarité des réseaux. A ce titre, le programme ELAN contribue à améliorer l'efficacité des premiers apprentissages en lecture, écriture, mathématiques, qui conditionnent le succès de la scolarisation primaire et permet de réduire les échecs et abandons scolaires en Afrique subsaharienne francophone. Cette amélioration des compétences de base des élèves et la transition confortée vers le français contribue à une meilleure maîtrise du français. Ces réformes doivent aider les pays francophones à rattraper leur retard sur les pays anglophones d'Afrique (dont les systèmes éducatifs intègrent depuis de nombreuses années l'enseignement bilingue) et à démontrer une amélioration de la qualité et de l'équité de leurs systèmes éducatifs.

2.1 Objectifs

L'objectif de cette phase 2 est de participer à l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers un enseignement utilisant les langues nationales aux côtés du français comme langue d'enseignement au cycle primaire.

Les objectifs spécifiques de l'Initiative sont liés aux facteurs et leviers de réussite de tous les élèves dès les premiers apprentissages (lecture-écriture-mathématiques) qui conditionnent le succès du cursus scolaire ultérieur. Cette réussite est facilitée par les langues nationales et par l'apprentissage bilingue.

Le programme s'appuie à la fois sur :

- une extension progressive et maîtrisée de l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française dans les pays africains subsahariens dans l'enseignement primaire, avec des actions spécifiques sur la lecture-écriture (dont les 8 pays qui participent à ELAN 1 : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Mali, Niger, Sénégal ; et 4 nouveaux pays qui rejoignent l'Initiative : Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Togo) ;
- un dispositif international d'expertise et de renforcement de capacités au service des pays au sein des institutions de la Francophonie.

2.2 Gouvernance

2.2.1 Au niveau international

- un comité de coordination internationale (CCI - instance de coordination et d'orientation des actions), composé par :
 - o les représentants des ministres en charge de l'éducation de base des 12 pays ;
 - o l'OIF : Maître d'ouvrage international, son organe subsidiaire IFEF a la charge de mettre en œuvre du programme ELAN au niveau international (planification, exécution et suivi des activités transversales, contractualisation avec les pays partenaires et suivi des activités réalisées au sein de chaque pays). Une équipe programme est dédiée à la coordination, à la mise en œuvre et au suivi d'ELAN.
- le groupe d'experts ELAN chargé d'apporter un appui scientifique et technique et de capitaliser les acquis du programme ;
- L'AFD, principal partenaire technique et financier, en qualité d'observateur ;
- le MEAE ;
- Institution partenaire d'appui au développement de la coopération internationale ;
- l'AUF en qualité d'opérateur délégué pour des missions d'appui conseil scientifique, notamment pour le volet recherche action ;
- institutions et programmes partenaires (IFADEM, FEI (ex CIEP), UNESCO, PME, CONFEMEN...).

2.2.2 Au niveau national

- Un comité de pilotage ELAN dans chaque pays : constitué sous l'égide du Ministère en charge de l'éducation nationale (MEN), il sert d'interface entre les directions concernées par le programme, oriente la préparation du programme d'activités ELAN, et veille à son intégration dans le plan d'action sectoriel du pays ;
- un comité technique ELAN dans chaque pays : chargé d'impulser et de coordonner la mise en œuvre du plan d'action national sur l'éducation bilingue, en associant les directions et services concernés ;
- un point focal désigné par le Ministère dans chaque pays, est l'interface entre le MEN et l'équipe programme ELAN. Il coordonne sur le plan technique les activités nationales.

2.3 Financement

Il repose principalement sur un co-financement OIF - AFD :

- Subvention de l'AFD (Convention de financement CZZ 2031 01 T), d'un montant de 5 millions d'euros ;
- Contribution de l'OIF, imputée sur ses programmations annuelles, environ 3,6 millions d'euros ;
- Fonds propres des pays partenaires de l'Initiative (mise à disposition de personnels, frais de gestion et de fonctionnement, variables suivant les pays).

2.4 Structuration de l'exécution du programme

La phase 2 d'ELAN dans sa mise en œuvre repose sur deux modalités :

- les activités transversales ou multi-pays (internationales) mises en œuvre par l'équipe programme ELAN depuis l'IFEF avec l'appui du groupe d'experts ;
- les activités-pays mises en œuvre par les ministères en charge de l'Education nationale des 12 pays partenaires à travers des plans d'action nationaux coconstruits avec l'ensemble des partenaires engagés dans des activités relatives à l'éducation bilingue. Chaque plan est structuré en composantes dont chacune est déclinée en objectifs et activités, avec mention des coûts, des contributions des différentes parties prenantes (ELAN, Etat et ses PTF), en référence aux axes suivants :
 - o définition de politiques linguistiques éducatives (textes de loi et documents d'orientation) ;
 - o formation (initiale et continue) des acteurs de l'éducation, notamment les enseignants et leurs encadreurs ;
 - o conception/contextualisation/reproduction de matériels didactiques et de supports pédagogiques;
 - o études, recherches et aménagement des langues nationales africaines;
 - o Sensibilisation, plaidoyer, mobilisation sociale en faveur de l'enseignement bilingue ;
 - o suivi-évaluation.

2.5 Réalisations

Les actions du programme s'adaptent au niveau d'absorption du bilinguisme par le système éducatif de chacun des pays : consolidation des acquis des pays en généralisation de l'enseignement bilingue, accompagnement des initiatives d'extension/généralisation en renforçant les dispositifs de mise à l'échelle, et expérimentation de l'approche ELAN pour ceux qui sont à la recherche d'un argumentaire permettant de passer l'étape de l'extension.

En termes de réalisation sur le plan didactique et pédagogique, le programme a procédé à la relecture de certaines ressources afin de les adapter à l'évolution des contextes pays, et produit des outils innovants pour améliorer davantage les capacités de communication orales et écrites des apprenants dans les deux langues et améliorer les résultats scolaires dans les autres disciplines, à travers des pratiques d'enseignement permettant :

- une bonne maîtrise des codes alphabétiques des langues en présence par des stratégies d'apprentissage ludiques, autocentrees sur l'apprenant et co-constructives ;
- une maîtrise des procédés de comparaison, de combinaison/association et de codage ;
- l'application du transfert des compétences vers la production d'écrits basés sur la maîtrise et le développement des aptitudes communicatives orales et des usages scolaires.

A la suite de plusieurs ateliers multi-pays, différents supports pédagogiques pour l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue ont donc été conçus, entre autres documents :

- le programme de formation des formateurs des maîtres en didactique du bilinguisme ;
- le Cadre d'orientation sous-régional pour la formation des formateurs en éducation bilingue (CoFEB), coconstruit avec l'UNESCO ;
- le programme de Formation des formateurs en Education Bilingue (ProFEB), coconstruit avec l'UNESCO ;
- Guide à l'utilisation des fiches pédagogiques élaborées pour le transfert de compétences linguistiques ;
- des guides d'orientations à l'approche bi-plurilingue (principes et démarches, fondements et orientation didactiques, pour l'enseignement des mathématiques, de l'histoire-géographie, des SVT, Référentiel de compétences élève, documents annexes) ;
- trois livrets transversaux (adaptés à la formation à distance) ont été conçus dans le cadre de la synergie ELAN-IFADEM :
 - livret 1 : enseigner la langue nationale
 - livret 2 : aller de la langue 1 à la langue 2 pour comprendre le fonctionnement des deux langues
 - livret 3 : aller de la langue 1 à la langue 2 pour développer des compétences écrites
- guide des pratiques de transfert linguistique dans une approche bi-plurilingue (activités de transfert grammatical, élaboration et mode d'emploi)
- guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue ELAN de l'enseignement des langues africaines et du français
- Guide d'orientation à l'approche bi-plurilingue en lecture-écriture ;
- Guides du maître et manuels des élèves de la 1^{ère} à la 3^{ème} année du primaire

Ces ressources ont été contextualisées dans la plupart des pays pour les enseignants et élèves (fiches pédagogiques pour le transfert de compétences linguistiques, des guides du maître et livrets de l'élève, ...).

Concernant le **renforcement des capacités des acteurs** impliqués dans la mise en œuvre, plusieurs ateliers transversaux ont été organisés pour doter les acteurs de compétences pédagogiques nécessaires à la tenue de classes bilingues et pour s'assurer d'une exploitation efficace de ces ressources par les formateurs nationaux et par les enseignants sur le terrain

Au niveau de chaque pays, l'option d'une formation en cascade a été retenue. Ainsi, plusieurs sessions de formation et de recyclage à l'approche ELAN et à l'utilisation des outils adaptés et contextualisés ont été réalisées au niveau national à l'attention des enseignants, des directeurs et des encadreurs (conseillers pédagogiques et inspecteurs d'enseignement). Ces formations ont été planifiées pour se dérouler pendant les congés scolaires dans le respect des volumes horaires afin d'utiliser le moins possible les temps consacrés aux enseignements apprentissages.

Toutefois, au regard de l'impact de la covid19 sur les activités pédagogiques, plusieurs pays ont reçu l'accompagnement technique et financier du programme ELAN dans la mise œuvre de leurs plans de ripostes ayant permis d'assurer la continuité des activités pédagogiques. Aussi, dans la perspective

d'insuffler une nouvelle dynamique à ses actions⁴ et pour faire face au besoin sans cesse croissant de formation et à l'insuffisance de moyens financiers pour des actions en présentiels, le programme ELAN s'est lancé dans la digitalisation de ses ressources pédagogiques et didactiques élaborées au fil des années et la scénarisation des formations organisées en présentiel afin de les proposer en distanciel, en ligne sur une plateforme de type MOODLE : « ELAN en ligne ». Le premier cours en ligne bénéficiant aujourd'hui d'une forte audience, a été lancé en octobre 2022. Il s'agit d'un cours d'initiation à l'enseignement bi-plurilingue s'adressant à tout public (type CLOM). Les autres cours de la série « ELAN en ligne » sont en cours d'élaboration. Il s'agira par cette alternative d'assurer une formation conséquente des enseignants en didactique de l'enseignement bilingue qui sera assortie d'attestations/certifications validées par les autorités des pays partenaires et d'intégrer progressivement ces contenus numérisés comme supports de formation des formateurs et des futurs enseignants.

Une synergie a également été mise en place avec le programme IFADEM de l'IFEF pour mutualiser l'ingénierie de formation à distance développé par ce programme et l'expertise sur l'enseignement bilingue, en particulier au niveau des contenus didactiques, du programme ELAN. 3 livrets ont été conçus en 2020 (cf. supra) et une première formation des tuteurs a été conduite en 2022.

Enfin, une collaboration entamée avec les institutions / Directions en charge de la formation initiale des enseignants du Burkina Faso, de Madagascar, du Mali, du Niger et du Sénégal a permis de développer des modules bilingues et former des formateurs de certains établissements à leur exploitation afin de permettre à tout enseignant sortant d'avoir la capacité de tenir une classe bilingue.

Concernant **la supervision et le suivi** des activités, au niveau international, des missions de supervision des formations nationales et de suivi pédagogique des classes bilingues ont été réalisées par des membres du groupe d'experts ELAN. Elles ont permis d'apprécier le niveau d'évolution de la mise en œuvre des activités pédagogiques dans les écoles, de tenir des sessions de recyclage pour d'éventuelles remédiations en fonction des besoins des acteurs concernés. La participation des formateurs nationaux à ces missions de suivi offre l'occasion de consolider les acquis et de renforcer leurs compétences pour la poursuite de la mise en œuvre de l'approche.

Des **missions de suivi technique et financier des plans d'action nationaux** sont régulièrement assurées par l'équipe programme ELAN. L'une des attributions des attaché-e-s de programme ELAN est le suivi des activités dans les pays dont ils/elles ont la charge. A ce titre, il est organisé au minima une mission par an dans chacun des pays pour apprécier la réalisation des activités inscrites dans le plan d'action, préparer la reddition des comptes, échanger avec les autorités éducatives, les équipes nationales, les membres des comités de pilotage/technique mais aussi les partenaires techniques et financiers qui interviennent dans ce domaine pour rechercher des synergies d'actions.

Au niveau national, chaque pays met en œuvre son propre dispositif de suivi pour assurer la bonne mise en œuvre de l'approche ELAN. Les comités techniques et de pilotage rendent compte trimestriellement de la mise en œuvre des activités, identifient les acquis, relèvent les difficultés

⁴ Rapport de l'étude relative aux éléments stratégiques pour un renouveau de l'initiative ELAN

rencontrées et proposent des alternatives qui sont étudiées par l'équipe de coordination ELAN. Ces rapports permettent aux attaché-e-s de programme de mieux préparer les missions de suivi et d'adapter les plans d'actions par des réaménagements susceptibles de favoriser le succès de la mise en œuvre.

Concernant l'**évaluation**, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a été sollicité pour mettre en place un dispositif d'évaluation externe des acquis des élèves en contexte bilingue dans les trois pays en expérimentation (Côte d'Ivoire, Guinée et Togo), et ensuite évaluer les acquis scolaires des élèves des écoles bilingues de 2^{ème} année du primaire dans ces 3 pays et de 5^{ème} année en Côte d'Ivoire. Toutes les étapes de l'évaluation ont été réalisées, le rapport est en cours de finalisation. Le rapport provisoire a été présenté aux pays concernés en juillet 2022 lors d'un atelier international. Plusieurs pays ont également conduit leurs propres évaluations conformément à la planification de la composante correspondante dans les plans d'action nationaux.

Concernant le volet **capitalisation**, des symposiums ont été organisés en Côte d'Ivoire et au Togo (celui de la Guinée en cours de préparation pour l'année 2023) pour faire le bilan et réfléchir aux perspectives de l'éducation bilingue dans ces pays.

Une feuille de route pour la généralisation de l'enseignement bilingue a été coconstruite avec les pays partenaires d'ELAN. Sur la base de cette feuille de route et des besoins qui ont été exprimés par les pays, l'équipe ELAN et l'IIPÉ⁵-UNESCO Dakar ont décidé d'établir un partenariat pour concevoir des outils de planification de la généralisation de l'enseignement bilingue. Un modèle de simulation de l'extension/généralisation de l'enseignement bilingue est en cours d'élaboration, le pays d'application est le Burkina Faso.

Au titre de la **recherche action**, un partenariat a été développé avec le programme APPRENDRE de l'AUF. Ainsi un appel à projet de recherche action sur l'enseignement bi-plurilingue a été lancé en 2019 et 7 projets ont été retenus. 6 d'entre eux ont abouti et les résultats ont été restitués lors d'un séminaire international organisé à Dakar en juin 2022.

Enfin le volet **communication/sensibilisation/plaidoyer** a connu un développement plus important depuis 2022. En effet, ce volet constituait un axe faible du programme qui manquait de visibilité et dont les actions de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de l'enseignement bilingue étaient ponctuelles. La visibilité s'est accrue depuis 2022 avec un plan de communication de relance (refonte du site internet, présence sur les réseaux sociaux, supports de plaidoyer...).

3. Les objectifs de l'évaluation

3.1 Objectifs

Sur la base du bilan des réalisations, l'objectif principal de l'évaluation est de mesurer l'efficacité du dispositif déployé par le programme ELAN au cours de la phase 2. L'évaluation permettra ainsi de déterminer si les objectifs fixés ont été atteints, de mettre en lumière les mécanismes/actions efficaces et les points à renforcer.

⁵ Institut International de Planification de l'Éducation

3.2 Champs de l'évaluation

L'évaluation porte sur :

- l'ensemble des activités de la phase 2 du programme ELAN, au niveau national et international ;
- la période d'exécution (2016-2023)
- les 12 pays concernés : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, RD-Congo, Sénégal et Togo ;
- Les parties prenantes du projet aux niveaux international (équipe programme ELAN, experts, partenaires...) et national, dans les pays (points focaux, membres des comités techniques et comités de pilotage, formateurs, encadreurs/superviseurs, conseillers pédagogiques, directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves...)

Pour chaque question suivante, il est attendu des recommandations stratégiques, techniques ou opérationnelles à l'intention de l'OIF-IFEF et du Comité de coordination International (CCI) pour améliorer ses interventions au bénéfice des pays partenaires.

3.3 Principales questions évaluatives

L'évaluation portera notamment sur les thématiques suivantes⁶

3.3.1 Dispositif de formation

Le dispositif de formation et les actions mises en place dans le cadre de ce volet ont-ils été efficaces compte tenu des moyens mobilisés au niveau international et au niveau des pays (coût-efficacité des dispositifs de formation ELAN au regard des coûts moyens dans les pays et des budgets disponibles) ?

3.3.2 Coordination/pilotage/suivi

Au niveau international

Les actions de renforcement de capacités (activités transversales) mises en œuvre par l'IFEF ont-elles été efficaces ? Le nombre de pays ciblés était-il optimum au vu des moyens mis en œuvre dans le cadre de cette phase 2 de l'initiative ELAN ?

Quelle appréciation faites-vous de la capacité d'adaptabilité du programme au contexte de COVID19 et à l'instabilité politico-institutionnelle dans certains pays ? Quel a été l'impact du mouvement des ressources humaines sur le fonctionnement du programme ?

Au niveau national

Dans quelle mesure les dispositifs de gouvernance et de pilotage (GE, CCI, Comités nationaux de pilotage et Comités techniques) adoptés par ELAN ont facilité ou non l'orientation et la prise de décision, la mise en œuvre des actions, dans l'optique d'une utilisation optimale des moyens mobilisés ?

L'enseignement bilingue est-il pris en compte dans le plan sectoriel de l'éducation, si oui à quel degré ?

La question de l'enseignement bilingue est-elle présente au niveau du dialogue sectoriel (y compris avec les autres partenaires techniques et financiers) ?

Quels dispositifs de suivi-évaluation ont-été mis en place et utilisés ? Ont-ils été efficaces au plan pédagogique et au plan de l'exécution des activités du programme ?

Le ministère de l'Éducation nationale s'est-il approprié l'Initiative, ses objectifs et les résultats ? Si oui de quelle manière ?

⁶ Ces questions sont données à titre indicatif pour aider les consultants à formuler les questions définitives qui seront à valider avec le comité de pilotage de l'évaluation.

3.3.3 Partenariat

Quelles sont les opportunités de partenariat ou de synergies qui ont été ou sont mises à profit pour augmenter l'impact de l'action du programme ? Il est important ici de faire la part entre les synergies intra (cohérence et complémentarité entre les activités de l'initiative et du plan d'action national en faveur du bilinguisme) et synergies extra (entre les activités ELAN et les programmes de l'OIF, ou ceux d'autres partenaires ou des ministères).

3.3.4 Implication/participation/adhésion

Dans quelle mesure les pays partenaires se sont-ils appropriés le dispositif sur les plans pédagogique, humain, institutionnel et financier ? ELAN a-t-il contribué à un changement de perception et de comportement durable vis-à-vis de l'éducation bilingue et de l'utilisation des langues nationales à l'école de la part des acteurs de l'éducation et des communautés (parents d'élèves...) ?

3.3.5 Expertise

En quoi les interventions des experts nationaux et internationaux ont permis de contribuer à l'atteinte des objectifs et à la pérennisation du bilinguisme (notamment en termes de renforcement de capacités et de capitalisation) ?

Dans quels domaines (disponibilité de ressources pédagogiques pour les élèves et pour les enseignants, approches pédagogiques et didactiques, modalités de formation des enseignants...) l'appui technique d'ELAN a-t-il un impact clairement identifié dans les pays et permet-il d'inscrire les solutions préconisées ou les résultats des projets dans les programmations opérationnelles des ministères ?

3.3.6 Perspectives et mise en place d'outils d'évaluation nationale standardisée et d'évaluation formative dans les pays

Les pays présentent-ils les conditions nécessaires à la conduite d'évaluation nationale standardisée et d'évaluation formative adaptées au contexte bilingue ?

Quel positionnement stratégique et quelles priorités ELAN devrait adopter, étant donné ses contraintes (ressources humaines nationales, réseau d'experts nationaux, ressources financières, nombre de pays partenaires), pour atteindre plus efficacement ses objectifs de lutte contre l'échec scolaire au primaire et d'amélioration de la qualité des apprentissages des élèves ?

3.3.7 Résultats attendus

Les résultats attendus dans la phase 2 du programme ELAN ont-ils été atteints ?

Cette question sera évaluée selon les indications ci-dessous. Il est attendu des commentaires et une analyse de l'atteinte des résultats attendus d'ELAN.

En plus des résultats au niveau transversal à extraire du cadre logique de la phase 2 disponible en annexe 1, les résultats attendus doivent être adaptés à chaque pays en fonction du niveau d'organisation sectorielle très variable suivant les pays :

- a. les réformes linguistiques sont maîtrisées et un cadre national de politique linguistique scolaire est en place ;
- b. l'enseignement bilingue se développe, soit de manière pilote soit en se déployant dans le système ;
- c. du matériel didactique adapté est disponible ;
- d. la formation d'un nombre croissant de maîtres en enseignement bilingue est assurée (par la formation initiale des élèves instituteurs et la formation continue des enseignants en poste) ;
- e. les plans sectoriels des MEN intègrent progressivement l'enseignement bilingue dans les actions prises en charge par le budget national, avec, en tant que de besoin, l'appui externe des bailleurs.

4. Activités

Les méthodes proposées par l'équipe d'évaluation devront permettre de générer les données et de compiler les informations nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation en abordant les 5 dimensions de l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact). Les activités que l'équipe d'évaluation doit mener incluent mais ne se limitent pas nécessairement aux tâches suivantes :

- procéder à une revue systématique de toute la documentation y compris les rapports des différentes évaluations menées ou en cours de réalisation (évaluation des acquis des élèves élaborés par le PASEC et les équipes nationales) ainsi que les rapports des différentes missions de suivi menées dans les pays ELAN par les experts ou les membres de l'équipe ELAN ;
- s'entretenir avec (si nécessaire à distance) les acteurs impliqués dans la conception, la gestion et la mise en œuvre de cette phase 2 d'ELAN, les autorités et les cadres de quelques pays partenaires où se développe les activités (échantillonnage), ainsi que des partenaires techniques et financiers qui l'appuient (environ 70 entretiens) ;
- mener des études de cas (missions de terrain) portant sur 3 pays ELAN dont le Sénégal, le second à identifier par le comité de pilotage de l'évaluation, dans le but de vérifier les informations et de mettre en évidence la diversité des modalités de mise en œuvre ou d'impact de l'appui apporté par le projet. Il est prévu une mission par pays sélectionné, par 2 personnes de l'équipe d'évaluation, sur une durée de 5 jours sur place. Le choix final des pays se fera en concertation avec le comité de pilotage de l'évaluation ;
- mettre en perspective les interventions du programme par rapport à d'autres programmes (au moins 2) en enseignement-apprentissage au primaire et s'entretenir avec les partenaires les plus actifs dans ce domaine, notamment ceux dans les pays où le programme intervient (USAID, EDM, etc...) ;

L'équipe d'évaluation pourra proposer des activités jugées nécessaires à la réalisation des objectifs attendus. Elle pourra notamment proposer des analyses complémentaires sur certains des aspects de l'évaluation dans la mesure où celles-ci seraient susceptibles d'être conduites dans le cadre de l'étude et d'apporter des enseignements indispensables à la bonne analyse du projet.

5. Apports de l'équipe ELAN

Pour la réalisation de ce travail, l'équipe-programme ELAN met à la disposition de l'équipe d'évaluation toute la documentation administrative, opérationnelle et analytique disponible en relation avec l'objet de la consultation. L'équipe ELAN interviendra, au besoin, pour faciliter les contacts de l'équipe d'évaluation avec les institutions/personnes qu'elle souhaite rencontrer.

L'équipe d'évaluation est constituée d'experts confirmés ayant les compétences pertinentes et une longue expérience dans la conduite de l'évaluation, conformément aux critères listés dans la rubrique « Profil de l'expertise ».

6. Profil de l'expertise nécessaire

L'évaluation sera réalisée par une équipe pluridisciplinaire (3 personnes maximum) dont les rôles et la manière de fonctionner auront été précisés dans l'offre technique.

Le ou les expert(s) composant l'équipe proposée devra(ont) disposer des compétences suivantes :

- au moins 10 d'expérience dans l'évaluation de politiques publiques ;
- expérience avérée (5 à 8 ans) en Afrique subsaharienne sur les enjeux liés à la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement bilingue au primaire et si possible une expertise en didactique et pédagogie ;
- au moins 5 ans d'expérience dans l'application de méthodes qualitatives et quantitatives ;
- expertise en analyse économique du coût et de l'efficience de dispositifs ou de politiques, notamment dans le domaine de l'éducation ;
- expérience en gestion de projet éducatif dans les pays en voie de développement ;
- Connaissance des acteurs de la coopération internationale dans le domaine de l'éducation (AFD, UNESCO, USAID, PME/GPE, Banque Mondiale, UNICEF...) ;
- diplôme universitaire avancé (au moins BAC+5) dans le domaine des sciences de l'éducation, sciences sociales, suivi(évaluation, sciences humaines, politiques publiques, statistiques, ou tout autre domaine connexe ;
- excellente maîtrise de la langue française, à l'écrit et à l'oral ;
- excellentes capacités de communication avec des partenaires multiples ;
- excellentes capacités rédactionnelles.

La préférence sera donnée aux équipes d'évaluation multiculturelles avec équilibre entre les sexes et la représentation géographique. L'inclusion de consultants issus des pays ciblés par ELAN dans l'équipe d'évaluation est très appréciée.

7. Chronogramme

Phases	Étapes	Livrables attendus	Date de remise des livrables	Dates des comités de pilotage
Phase de structuration et de documentation	Démarrage du contrat de consultation		semaine du 15 mai 2023	
	Réunion de travail initiale			semaine du 15 mai 2023
	Étude documentaire et entretiens exploratoires			
	Transmission de la documentation aux évaluateurs sur demande à l'équipe programme ELAN		3 ^{ème} semaine de mai 2023– 4 ^{ème} semaine de mai 2023	
	Production d'une note méthodologique par les évaluateurs	1 ^{ère} version de la note méthodologique	1 ^{ère} semaine de juin 2023	
	Validation de la note méthodologique et choix des pays dans lesquels les missions de terrain seront conduites	Version finale de la note méthodologique		1 ^{ère} semaine de juin 2023
Phase de terrain	Collecte des données : évaluation + missions terrain (échange avec le comité de pilotage de l'évaluation tout au long du processus)		2 ^{ème} semaine de juin - 4 ^{ème} semaine de juin 2023	
	Rédaction	Note de synthèse et premiers éléments de réponse aux questions évaluatives et échanges avec le comité de pilotage en semi-présentiel	1 ^{ère} semaine de juillet 2023	4 ^{ème} semaine de juin (en semi-présentiel)
Phase finale d'analyse	Rédaction des conclusions et des pistes de recommandations		Semaine du 10 juillet 2023	

	Réunion d'échange sur les conclusions provisoires de l'évaluation et de co-construction des recommandations			Semaine du 17 juillet 2023
Phase de rédaction du rapport final d'évaluation	<p>Rédaction</p> <p>Validation du rapport final + synthèses</p> <p>Réunion de restitution finale</p>	<p>Rapport final version préliminaire</p> <p>Rapport final version définitive + synthèses</p> <p>Diaporama de présentation des conclusions et recommandations finales</p>	<p>1^{ère} semaine d'août - 2^{ème} semaine août 2023</p> <p>4^{ème} semaine d'août 2023</p> <p>1^{ère} semaine de septembre 2023</p> <p>3^{ème} semaine de septembre 2023</p> <p>Fin septembre 2023</p>	

8. Livrables

Les livrables sont :

- **Une note méthodologique détaillée** révisée sur la base des discussions avec le comité de pilotage de l'évaluation explicitant l'approche méthodologique proposée par le consultant sélectionné, en complément de l'offre technique présentée dans sa réponse à l'appel d'offres. Cette note devra présenter la logique d'intervention d'ELAN, expliciter la liste et la formulation des questions de l'évaluation, faire un premier point sur les informations dont dispose le consultant, présenter l'approche méthodologique qui sera adoptée, y compris pour apprécier les résultats du projet. Cette note méthodologique détaillée devra être remise 15 jours après le démarrage de la mission, puis finalisée et transmise dans sa version définitive dans les 7 jours qui suivront les échanges avec le comité de pilotage de l'évaluation ;
- **Une note de synthèse et les premiers éléments de réponse aux questions évaluatives** pour faire le point sur : la conduite de l'étude, présenter les premiers éléments de réponse aux questions évaluatives et proposer d'éventuels ajustements méthodologiques ;
- **Des éléments de présentation** pour échanger lors d'une réunion d'échange sur les conclusions provisoires de l'évaluation et de co-construction des recommandations avec les évaluateurs, le comité de pilotage de l'évaluation et éventuellement des partenaires désignés par ledit comité, sur la base de la matrice référentielle (annexe2) ;

- **Le rapport de l'évaluation qui sera soumis dans sa version préliminaire puis sa version finale** (cette dernière incorpore toutes les remarques que le comité de suivi aura émis sur la base de la version provisoire et les éléments pouvant être tirés de la réunion d'échange). Le rapport intègrera, en introduction, une synthèse publiable d'une quinzaine de pages maximum très lisible et attractive (pouvant comporter des infographies, photos, avec couleurs...) ;
- **Une présentation** des analyses, conclusions et propositions de l'étude lors d'une réunion de restitution finale (production d'un diaporama).

9. Pilotage de la mise en œuvre

L'équipe d'évaluation travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage mis en place à cet effet.

Le comité de pilotage de cette évaluation est composé d'un représentant de l'AFD et de représentants de l'IFEF. Le comité se réserve la possibilité d'inviter des partenaires d'ELAN à titre consultatif, aux différentes étapes de l'évaluation.

Ce comité assurera les missions suivantes : (i) sélection et orientation de l'équipe d'évaluation ; (ii) validation de l'approche méthodologique proposée par les consultants ; (iii) suivi et validation des livrables et (iv) définition des modalités de restitution.

10. Eléments budgétaires

Le budget total de l'évaluation s'élève à 45 000 € hors taxes **maximum**. Ce montant comprend les honoraires des évaluateurs et les dépenses liées aux missions terrains dans trois pays. Le budget devra être présenté selon le format de l'annexe 3.

Les coûts liés aux missions de terrains et aux déplacements éventuels au siège de l'IFEF devront être détaillés ((billet d'avion, indemnités journalières de mission et hébergement).

11. Dossier de candidature

Le soumissionnaire, devrait faire parvenir à l'adresse électronique daie@francophonie.org, l'ensemble des éléments suivants :

- L'offre technique comprenant :
 - o La présentation complète du candidat
 - o Les références du candidat
 - o La méthodologie de gestion de l'évaluation proposée comprenant : i) une note précisant la compréhension de la commande de l'IFEF notamment les enjeux de l'évaluation et les attentes de l'institut; ii) une note précisant les méthodes de collecte et d'analyse, le

programme de travail par étape et le référentiel d'évaluation (à titre indicatif, l'annexe 2 propose un modèle de présentation) ; iii) une note sur l'organisation opérationnelle avec un planning de l'équipe (précisant le nombre de jours de travail par consultant), le chronogramme d'exécution de l'évaluation et de remises des livrables.

- Les curriculum vitae des experts qui composeront l'équipe d'évaluation
- Une liste des projets déjà évalués (avec les noms des commanditaires de l'évaluation)
- Une synthèse de projet déjà évalué.

Un modèle de fiche de réponse technique reprenant toutes les composantes de l'offre décrite ci-dessus, est disponible en annexe 4.

- L'offre financière (voir annexe 3) : l'offre sera présentée en francs CFA (XOF) HT et TTC avec un taux de conversion applicable de 655,957 XOF pour 1 €. Les honoraires devront intégrer tous les coûts de la prestation y compris les déplacements. Ils seront détaillés pour pouvoir distinguer, par consultant le nombre de jours facturés, le coût journalier ainsi que les étapes de travail et les principales tâches associées.

ANNEXE 1 : Cadre logique de la phase 2 du programme

Objectifs/Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Conditions critiques
<p>Objectif – Sous Objectifs L'objectif est la réussite des premiers apprentissages de la lecture-écriture-mathématiques au cours du primaire pour le plus grand nombre d'enfants africains à travers un enseignement articulant langues nationales et le français qui devient progressivement medium d'enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sous-objectif 1 : promouvoir dans 12 africains subsahariens dans l'enseignement primaire une extension progressive et maîtrisée de l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Togo) : - sous-objectif 2 : développer au sein des institutions de la Francophonie⁷ un dispositif international d'expertise et de renforcement de capacités au service du déploiement de l'enseignement bilingue. 	<p>Les évaluations standardisées et les évaluations formatives confirment les performances en lecture-écriture <i>Les taux de redoublement et d'abandon diminuent.</i></p> <p><i>Rapports de suivi de l'OIF</i></p>	<i>Rapports de suivi de l'OIF</i> <i>Rapports périodiques des MEN</i>	
<p>Activités</p> <p>Composante 1 : Déployer l'enseignement bilingue dans les 12 pays partenaires de ELAN (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Togo):</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Consolider et élargir les expérimentations en cours de l'enseignement de la lecture-écriture <ul style="list-style-type: none"> a. dans les écoles pilotes, poursuivre en 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} années en assurant la transition vers la L2 ; b. ouvrir de nouvelles écoles pilotes en organisant la formation des enseignants ; c. enrichir, adapter le matériel didactique pour les élèves et les enseignants ; d. évaluer l'assiduité et les apprentissages en milieu et en fin de cycle primaire. b. Renforcer, consolider les capacités nationales à piloter le déploiement de l'enseignement bilingue articulant une langue nationale et le français : <ul style="list-style-type: none"> a. Démultiplier la formation de planificateurs, concepteurs de matériels didactiques, superviseurs de proximité (inspecteurs et conseillers pédagogiques), évaluateurs ; 	<p>a. Ateliers de renforcement de capacités</p> <p>b. Nombre de pays où est implanté un curriculum bilingue dans les EN</p>	<i>Rapports de suivi de l'OIF</i> <i>Rapports périodiques des MEN</i>	

⁷ OIF, AUF, CONFEMEN

<p>b. Intégrer l'enseignement articulant langue nationale et français dans le curriculum national et dans les plans d'action nationaux annuels de l'éducation de base.</p> <p>c. <u>Assurer la formation initiale dans les écoles normales d'instituteurs (ENI) et la formation continue des enseignants bilingues:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a. adapter <u>les curricula de formation initiale</u> des enseignants à l'enseignement bilingue (langue nationale et français) ; b. produire et diffuser des <u>outils de formation d'enseignants</u> à l'usage des formateurs ; c. <u>former les formateurs</u> sur les méthodes efficaces d'apprentissage de la lecture-écriture et du mathématiques ; d. <u>adapter pour la formation continue des instituteurs et de leur encadrement les outils de la formation initiale à l'enseignement bilingue</u> (en lien avec IFADEM). <p>d. <u>Accompagner le déploiement de l'enseignement bilingue dans les 8 pays en co-financement avec le budget national et les fonds externes (PME, autres PTF)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a. Mobiliser et sécuriser les ressources nécessaires au déploiement (humaines, financières, techniques) ; b. Mettre en œuvre par phase un plan national de déploiement de l'enseignement bilingue ; c. Assurer le suivi des performances à l'échelle voulue et organiser les remédiations nécessaires. 	<p>c. <i>Le déploiement au primaire de l'enseignement bilingue en LN et en français est planifié et les ressources mobilisées.</i> <i>Les écoles sont correctement encadrées par les services déconcentrés (conseillers et inspecteur).</i></p> <p><i>d. Enseignement bilingue planifié et financé ; dispositif de suivi opérationnel.</i></p>		
<p>e. <u>Accompagner les 4 nouveaux pays dans la démarche ELAN</u> en vue de favoriser une meilleure efficacité des premiers apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Créer les capacités de planification, d'expérimentation et de suivi de l'enseignement bilingue : former des Planificateurs, concepteurs de matériaux didactiques, superviseurs, évaluateurs ; b. Adapter les outils génériques ELAN aux curriculums nationaux des 4 pays ; c. Former les enseignants sur l'enseignement articulant langue nationale et français dans le curriculum national (trois premières années du cycle primaire) ; d. Démarrer les expérimentations dans les premières années du primaire. 	<p>e. <i>Après réalisation des activités préparatoires (formation et production de matériel didactique) l'expérimentation de nouvelles approches de la lecture en L1 démarre dans un échantillon d'école.</i></p>	<p><i>Rapports de suivi de l'OIF</i> <i>Rapports périodiques des MEN</i></p>	<p><i>Adhésion à l'initiative et mise en place de la gouvernance local (point focal, comité technique)</i></p>

Activités	Indicateurs	Moyens de vérification	Conditions critiques
<p>Composante 2 : Renforcer l'appui technique international au déploiement de l'enseignement bilingue dans les pays et mettre en œuvre des recherches –actions sur les méthodes efficaces de déploiement de l'enseignement de la lecture-écriture dans un contexte africain rustique (faible encadrement des établissements par les services de l'Etat, temps de formation des enseignants limité) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Etoffer <u>l'équipe de coordination</u> de l'OIF pour prendre en compte le passage de 8 à 12 pays (5 personnes à plein temps + 2 à temps partiel) ; b. <u>Consolider l'équipe internationale pluridisciplinaire</u> (spécialistes en sciences cognitives, pédagogie, didactique intégrée/convergente, concepteurs et éditeurs de matériel didactique, formation d'enseignants, évaluation d'impacts, évaluation des apprentissages) ; c. <u>Mobiliser les capacités nationales de recherche et de formation</u>, en construisant des liens entre les structures de recherche universitaires et les MEN, notamment en didactique intégrée L1 – L2 et en évaluation formative et de remédiation. Les MEN seront incités à renforcer les partenariats avec les départements de langues africaines et de français des universités ou avec les écoles normales supérieures : un master de didactique de l'enseignement des langues en contexte bilingue se met en place à l'Université de Niamey : ce master pourrait constituer une plate-forme sous-régionale pour la formation de cadres pédagogiques des MEN en didactique intégrée des langues africaines et du français ; d. <u>Développer des dispositifs de formation initiale et continue</u> s'inspirant de la méthodologie de formation à distance tutorée mise en œuvre avec les financements AFD IFADEM). Mobiliser l'expertise IFADEM sur la formation des enseignants pour assurer un déploiement rapide et efficace de l'enseignement bilingue adapté aux exigences de la mise à l'échelle de l'expérimentation d'ELAN ; e. <u>Améliorer et adapter les outils didactiques existants</u> pour l'élève et pour l'enseignant <u>en vue du déploiement</u> de l'enseignement bilingue de la lecture-écriture-mathématiques : Expérimenter et valider les outils : <ul style="list-style-type: none"> i. Supports écrits et audio d'apprentissage de la lectures-écriture-mathématiques pour la classe ; 	<p><i>Les travaux de l'équipe internationale d'experts permettent d'enrichir les outils et méthodes d'enseignement.</i></p> <p><i>Les manuels de l'élève et de guide pédagogique du maître sont utilisés pour la formation de base des enseignants.</i></p>	<p><i>Rapports de suivi de l'OIF</i></p>	

<ul style="list-style-type: none"> ii. Supports d'activités pour faciliter le transfert L1/français, pour développer l'expression orale et la fluidité en français ; iii. supports d'évaluation formative et de remédiation en L1 et en L2 ; iv. outils pour l'auto-apprentissage tutoré de la didactique intégrée des langues en formation initiale et continue des enseignants, dans une perspective de déploiement. <p>f. Diffuser et <u>mutualiser les outils et pratiques pédagogiques</u> auprès des pays à travers la plateforme collaborative www.elan-afrique.org support du réseau des pays francophones engagés dans l'Initiative et dans les réseaux internationaux de partage de bonnes pratiques, notamment le réseau international lecture (Global Reading Network) ;</p> <p>g. Suivre et <u>évaluer les pratiques pédagogiques</u> pour le transfert L1 - L2 et la remédiation des difficultés constatées : poursuivre les évaluations formatives et sommatives des acquisitions dans les classes bilingues.</p>			
---	--	--	--